

Communication à la presse du Conseil à l'occasion de la 1000ème réunion du Comité spécial Agriculture (Bruxelles, 31 octobre 1995)

Légende: Cette communication à la presse, diffusée à l'occasion de la 1000ème réunion du Comité spécial Agriculture (CSA) le 31 octobre 1995 à Bruxelles, rappelle l'origine et les fonctions du comité.

Source: Communications à la presse. Comité spécial Agriculture: 1000. Réunion. [EN LIGNE]. [Bruxelles]: Conseil de l'Union européenne, [26.10.2006]. 304. 11169/95. Disponible sur http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressdata/fr/misc/001b0010.htm.

Copyright: (c) Union européenne

URL:

http://www.cvce.eu/obj/communication_a_la_presse_du_conseil_a_l_occasion_de_la_1000eme_reunion_du_comite_specia_agriculture_bruelles_31_octobre_1995-fr-059431c1-4ab1-42a7-b50c-e62c493903f1.html

Date de dernière mise à jour: 20/08/2015

Communication à la presse (14 novembre 1995) 1000ème réunion du Comité spécial Agriculture

Le Comité spécial Agriculture (CSA) du Conseil de l'Union européenne a tenu sa 1000ème réunion, ce mardi 31 octobre 1995 au bâtiment Justus Lipsius à Bruxelles. A cette occasion se sont retrouvés, aux côtés des chefs de délégation actuels, d'anciens Présidents du Comité, des porte-parole de la Commission qui ont siégé au sein du CSA dans le passé ainsi que les Directeurs généraux actuel et honoraires chargés de l'agriculture au sein du Secrétariat général du Conseil.

Le CSA est l'organe de préparation des décisions relevant du Conseil "Agriculture", notamment pour tous les aspects concernant les organisations communes de marché des produits, le régime agrimonétaire, ainsi que les structures agricoles. A ce titre, il tient des réunions hebdomadaires, généralement les lundi et mardi, sauf pendant les semaines où se réunit le Conseil même.

Le Comité des Représentants permanents (COREPER) est directement responsable pour la préparation des délibérations du Conseil Agriculture en matière d'incidences financières et d'harmonisation des législations (vétérinaire, phytosanitaire, alimentation, etc.).

Contrairement au COREPER, dont les origines remontent au Traité CEE de 1957, le CSA fut instauré par une décision du Conseil du 12 mai 1960 relative à l'accélération du rythme de réalisation du Traité. Etaient notamment visées la mise en place de l'Union douanière et de la politique agricole commune (PAC). Pour assurer, dans ce dernier domaine, l'accélération décidée, les six Etats membres de l'époque estimaient en effet nécessaire que la préparation des dispositions à adopter fût confiée à un organe spécialisé.

La première réunion du CSA s'est tenue le 9 septembre 1960. Au fil des années, l'activité du Comité s'est intensifiée pour refléter l'importance croissante de la PAC. Afin de pouvoir faire face à sa tâche de préparation des délibérations du Conseil, le CSA a notamment créé des groupes de travail pour les différents aspects sectoriels, groupes qui lui font régulièrement rapport sur les tâches qui leur sont confiées.

A l'instar des sessions du Conseil, la Commission participe en principe à toutes les réunions du Comité et des groupes de travail constitués par lui. Le Secrétariat général du Conseil assiste le CSA et ses groupes dans l'accomplissement de leur mandat.

En mai 1967, le Conseil a encore confié au CSA la tâche de faciliter l'information permanente et mutuelle des Etats membres et de la Commission sur l'évolution des marchés agricoles ainsi que l'étude de tout problème ayant trait à la gestion de ces marchés et à l'orientation de cette gestion.

Le CSA s'est aussi avéré pour beaucoup de ses membres une étape de préparation féconde vers la prise de responsabilités plus importantes sur le plan national et européen. Ainsi, certains de ses membres sont par la suite devenus Ministres de l'Agriculture: M. Michel COINTAT (France) dans les années 70 et M. Gerrit BRAKS (Pays-Bas) dans les années 80; M. Kalevi HEMILÄ (Finlande) depuis avril 1994 et M. Walter LUCHETTI (Italie) depuis janvier 1995. D'autres membres du CSA occupent encore ou ont exercé les plus hautes fonctions dans les Ministères de l'Agriculture; certains sont devenus de hauts fonctionnaires de la Commission, comme c'est le cas de M. David WILLIAMSON, Secrétaire général de cette institution depuis 1987.

Au cours d'un déjeuner, le Président en exercice du Comité, M. Francisco Javier MATUT ARCHANCO, Conseiller agricole à la Représentation permanente du Royaume d'Espagne, a prononcé un discours dans lequel il a mis en lumière le rôle prééminent du CSA pour le fonctionnement de la politique agricole commune et ses réformes successives. Pour la Commission, M. David ROBERTS, Directeur général adjoint à l'agriculture et ancien Président du CSA, a pris la parole. Enfin, M. José BARREIRO, Secrétaire général du Ministère espagnol de l'Agriculture, a transmis aux convives les félicitations du Président du Conseil, M. le Ministre Luis Maria ATIENZA, pour l'important travail qu'effectue le CSA.